

BARBIZON

SEINE ET MARNE

PLAN LOCAL D'URBANISME REVISION ALLEGEE N°1



BILAN DE LA CONCERTATION

Juin 2022

Urbanisme – Paysage – Architecture
I.Rivière – S.Letellier

Préambule

La délibération du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau en date du 16 décembre 2021 prescrivant la révision allégée n°1 du PLU de la commune de Barbizon a défini les modalités de la concertation suivantes :

- mettre à disposition du public en mairie de Barbizon un cahier destiné à recueillir les observations et suggestions du public ;
- mettre à disposition du public en mairie de Barbizon, sur le site internet de la commune et sur celui de la CAPF un dossier alimenté par les documents de travail durant la procédure et jusqu'à l'arrêt de la concertation.

Préalablement à l'arrêt de la révision allégée du PLU par la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau, il convient de tirer le bilan de la concertation conformément à l'article L103-6 du code de l'urbanisme.

Bilan de la concertation

L'ensemble des modalités définies lors de la délibération du 16 décembre 2021 a été respecté.

- **mettre à disposition du public en mairie de Barbizon un cahier destiné à recueillir les observations et suggestions du public :**

Un registre de concertation destiné à recueillir les observations du public a été mis à disposition du public en mairie de Barbizon du 24 mai 2022 au 10 juin 2022.

- **mettre à disposition du public en mairie de Barbizon, sur le site internet de la commune et sur celui de la CAPF un dossier alimenté par les documents de travail durant la procédure et jusqu'à l'arrêt de la concertation :**

Une information portant sur les procédures d'évolution du PLU ont été publiées sur le site internet de la Communauté d'Agglomération et de la commune le 24 mai 2022.

Un dossier alimenté par les documents de travail présentant les évolutions prévues du PLU a été mis à disposition du public durant la procédure :

- en mairie de Barbizon
- sur le site internet de la CAPF
- sur le site internet de la commune

A la suite des publications, aucune remarque n'a été émise par courriel, par voie postale ou dans le registre des observations sur le projet de modification du PLU.

CONCLUSION

Cette démarche de concertation a permis à la municipalité de Barbizon et à la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau de constater l'adéquation du projet de révision du PLU aux attentes de la population.

En l'absence d'observations sur le projet de révision du PLU, le conseil communautaire tire un bilan positif de cette concertation.

Ce bilan met fin à la phase de concertation.

ANNEXES

Site de la communauté d'agglomération



L'AGGLOMÉRATION VOS SERVICES LES PROJETS ET RÉALISATIONS CONTACT

Modification n°1 du PLU

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a engagé le 16 décembre 2021 et corrigé le 17 février 2022 la procédure de modification n°1 du PLU de Barbizon.

Il s'agit de permettre la réalisation d'un lieu d'accueil touristique, d'hébergements, d'équipements et de restauration à l'entrée du massif de la forêt de Fontainebleau et de corriger certaines dispositions réglementaires incohérentes ou difficiles d'application.

La délibération est disponible ci-dessous :

[2021-157 Délibération - Prescription modification PLU Barbizon \(331,82 kB\)](#)

Révision allégée n°1 du PLU

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a engagé le 16 décembre 2021 la procédure de révision allégée n°1 du PLU de Barbizon.

Il s'agit de permettre l'extension d'un équipement équestre.

La délibération est disponible ci-dessous :

[2021-156 Délibération Prescription révision allégée PLU Barbizon \(410,79 kB\)](#)

[2022-016 Délibération correctrice révision allégée PLU Barbizon \(321,63 kB\)](#)

Des documents de travail sont disponibles en mairie pour consultation : [Concertation - Evolution PLU Barbizon \(5,23 MB\)](#). Un registre de concertation est également disponible en mairie pour permettre aux habitants de s'exprimer sur ce dossier.

Une fois le dossier arrêté par le conseil communautaire, il sera transmis pour avis aux personnes publiques associées (Etat, Région, Département, PNRGF, chambre consulaires, ...) puis soumis à enquête publique encadrée par un commissaire enquêteur. Le conseil communautaire se prononcera ensuite pour l'adoption du PLU modifié.

Site de la commune



ACTUALITÉS
URBANISME - PLU - SPR
CONTACT

PLAN D'ACCÈS

Recherche



A+ A-

DÉCOUVRIR BARBIZON VIE ÉCONOMIQUE **CULTURE & TOURISME** ACTIVITÉS ET LOISIRS VIE MUNICIPALE VIE INTERCOMMUNALE SERVICES ET FORMALITÉS INFOS PRATIQUES

ACCUEIL : **EVOLUTION DU PLU DE BARBIZON**

★ ACTUALITES

EVOLUTION DU PLU DE BARBIZON

publiée le 24 mai 2022

« La commune de Barbizon a sollicité la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau pour procéder à une évolution du PLU de la commune. Deux procédures ont donc été prescrites en date du 16 décembre 2021 avec les objectifs suivants :

- Révision allégée du PLU : permettre l'extension d'un équipement équestre.
- Modification du PLU : permettre la réalisation d'un lieu d'accueil touristique, d'hébergements, d'équipements et de restauration à l'entrée du massif de la forêt de Fontainebleau et de corriger certaines dispositions réglementaires incohérentes ou difficiles d'application.

Dans le cadre de la concertation, un registre est disponible en mairie afin que les habitants puissent laisser leurs observations sur les documents de travail disponibles à la consultation. Une fois les dossiers arrêtés, il seront transmis pour avis aux personnes publiques associées (Etat, Région, Département, PNRGF, chambre consulaires, ...) puis soumis à enquête publique encadrée par un commissaire enquêteur. Le conseil communautaire se prononcera ensuite pour l'adoption du PLU modifié. ».

Registre de concertation

2021-156 Délibération prescription révision allégée PLU BARBIZON

2022-016 Annule et remplace la délibération n°2021-157 PLU BARBIZON

Concertation-Evolution PLU BARBIZON



Tweeter

📍 COORDONNÉES

Mairie de Barbizon
13, Grande Rue
77630 Barbizon

☎ 01.60.66.41.92

✉ mairie-village@barbizon.fr